

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU COLLECTIF D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

Cadre réservé au Service Assainissement

N°DOSSIER

DATE DE RÉCEPTION

FORMULAIRE A COMPLETER ET A RETOURNER PAR MAIL A L'ADRESSE assainissement@morteau.org **OU EN FORMAT PAPIER A LA MAIRIE DE MORTEAU**

L'instruction de la demande débutera à la réception de celle-ci dûment signée et accompagnée :

- d'un plan de masse au 1/500eme indiquant l'implantation des réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales (diamètre et pente). Le plan de masse indiquera obligatoirement l'emplacement de la boîte de branchement souhaité et sa profondeur par rapport au terrain naturel. d'un plan de situation de la parcelle

	un pian ac sita	ution de la parcene.						
Demande de raccordement d'une construction neuve Veuillez indiquer le n°dossier d'urbanisme (permis de construire,) :								
☐ Demande de raccordement d'une construction existante								
COORDONNÉS DU DEMANDEUR								
M. et Mr	ne			Mme	Soc	ciété		
Nom et prénom / Nom de la société								
Adresse actu	elle : Rue			СР	Ville			
Téléphone		Portable	E-mail :					
ADRESSE DE RÉALISATION DU RACCORDEMENT								
Rue				СР	Ville			
Référence(s)	cadastrale(s):	Section	N°parcelle(s)					
TYPE DE RACCORDEMENT								
Le demander	ur souhaite un (ou plusieurs) :						
Le demandeur souhaite un (ou plusieurs) : raccordement d'eaux usées								
raccordement d'eaux pluviales.								
CARACTÉRISTIQUES ET TYPE DE CONSTRUCTION								
Habitati	on individuelle,	il s'agit d'une Réside	ence principale Résid	ence secondaire	Surface de totale plancher	r: m²		
Habitation collective, veuillez indiquer le nombre de logements par type :								
Autre								
Note: Si vous êtes un industriel, un commerçant, un artisan, vous devez disposer d'une autorisation de rejeter vos eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte. Dans le cas contraire, merci de bien vouloir vous rapprocher du Service Assainissement.								
MODALITÉS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT								
Le demandeur souhaite que le branchement, pour la partie publique, soit réalisé par :								
L'entreprise agréée par le Service Assainissement.								
L'entreprise de mon choix après acceptation par le Service Assainissement. Dans ce cas, les travaux seront contrôlés par le Service Assainissement.								
Dès lors que le Service Assainissement accepte l'entreprise de votre choix, l'entreprise s'engage à effectuer toutes les démarches administratives obligatoires avant le démarrage des travaux : déclaration d'intention de commencement de travaux, permission de voirie, demande d'arrêté de circulation, signalisation,								
<u>Veuillez alors indiquer les noms et coordonnées de l'entreprise</u> :								
Nom ou raiso	on sociale :		Nom	du responsable	:			
Adresse :	Rue :			Code postal :	Ville :			
Téléphone :		Portable :	E-mail :					

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE RACCORDEMENT							
Dans le cas d'une construction neuve, veuillez indiquer la date d'achèvement des l	ravaux :						
Dans tous les cas, veuillez indiquer la date souhaitée pour les travaux de raccorde							
Dans tous les cas, veuillez intiquer la date souriaitée pour les travaux de raccorde	ment.						
Il s'agit d'un branchement direct sur le réseau public d'assainissement ?	Non						
Il s'agit d'un branchement indirect par passage sur propriété privée ? Dans ce cas, joindre une copie de l'acte de servitude de passage et/ou de l'autorisation du (des)	propriétaire(s) Oui	Non					
PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)							
Conformément à la délibération n°2022/3003009 prise par le conseil communautaire en date du 30 mars 2022, la PFAC est exigible et perçue à compter de la date du raccordement au réseau d'assainissement.							
Destination habitation (logement, hébergement)							
Maison inividuelle jusqu'à 2 logements Le 1er logement correspond au logement dont la surface plancher est la plus élevée							
1°r logement (surface plancher < 150 m²)		1 800,00 €					
1er logement (surface plancher ≥ 150 m²)		2 300,00 €					
2 ^{ème} logement (quelque soit la surface)		1 800,00 €					
Habitat groupé Prix par logement							
Le logement (surface plancher < 150 m²)		1 800,00 €					
Le logement (surface plancher ≥ 150 m²)		2 300,00 €					
Habitat collectif (supérieur à 2 logements) Prix par logement							
Le logement 1 800,00 €							
Destination commerce et activités de service (artisanat et commerce de dé	<u>tail, restauration, commerce de gros, a</u>	ctivités de services où s'effectue					
'accueil d'une clientèle, cinéma, hôtels, autres hébergements touristiques)		2 202 20 6					
La construction (surface plancher < 300 m²)		2 000,00 €					
La construction (300 m² ≤ surface plancher < 1000 m²)		5 000,00 €					
La construction (surface plancher ≥ 1000 m²)	to the first state of the state	8 000,00 €					
Destination autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire (industrie, entrepôt, bureau, centre de congrès et d'exposition)							
La construction (surface plancher < 500 m²)		4 000,00 €					
La construction (500 m² ≤ surface plancher < 2000 m²)	6 000,00 €						
La construction (surface plancher ≥ 2000 m²)	8 000,00 €						
Destination équipements d'intérêt collectif et services publics (locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés, locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés, établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale, salles d'art et de spectacles, équipements sportifs, autres équipements recevant du public)							
La construction		3 000,00 €					
Le montant de la participation à percevoir est de :							
Cadre réservé au service assainissement							
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR							
la coursiant/s)							
Je soussigné(e),		:					
certifie l'exactitude des renseignements portés sur la pro							
m'engage à fournir tous les documents nécessaires au contrôle ;							
m'engage à avertir la Communauté de Communes du Val de Morteau, au moins 15 jours avant remblaiement, pour la réalisation du contrôle de conformité des installations :							
réalisation du contrôle de conformité des installations ; • m'engage à respecter le règlement du service d'assainissement collectif qui me sera remis le jour du contrôle des							
• mengage à respecter le regiernent du service d'assainissement collectif qui me sera remis le jour du controle des travaux ;							
 m'engage à payer le montant des travaux de raccordement dans sa partie sous le domaine public et de la PFAC le cas échéant ; 							
 cas echeant; m'engage à fournir un plan de récolement des travaux exécutés sous le domaine public suivant de classe A 							
conformément à l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de							
l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou							
subaquatiques de transport ou de distribution, sous format papier et sous format informatique au format .dwg ou .dxf							
ou équivalent au Service d'Assainissement en deux exemplaires.							
	le						
i ait a							
Signature du demandeur	Signature de l'entreprise (qui	réalisera les travaux)					
Domando validás la Comita Assal I							
Demande validée par le Service Assainissement le :							